

Téléskis

- Fixes
- Débrayables
- A enrouleurs

Aire d'arrivée

Dispositif de fin de piste avant 2005

Sommaire

1.	Préambule	3
2.	Présentation et fonctionnement, implantation	4
3.	Consignes d'utilisation	11
4.	Exploitation	12
5.	Pièces de rechange	12
6.	Tableau d'entretien	13

Deuxième édition de la notice (indice 1608). Toutes les modifications sont indicées dans la marge à l'indice 1608.

Ce document est la propriété de POMA S.A.S. Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation. POMA S.A.S. se réserve le droit de modifier le contenu de ce document.

1. Préambule

1.1 Pictogrammes d'alerte utilisés dans la notice

Les pictogrammes ci-dessous apparaissent dans la notice pour attirer l'attention sur des parties importantes. Il convient alors de les lire avec attention.



Sécurité des personnes

L'inobservation de ces prescriptions peut entraîner un risque grave pour la sécurité des personnes transportées ou d'intervention.



Intégrité et durée de vie de l'installation

L'inobservation de ces prescriptions peut entraîner un risque pour la durée de vie ou l'intégrité du matériel.

1.2 Cadre de la notice

Cette notice concerne le dispositif de fin de piste à câble type FPI 2005.

Ce dispositif est prévu pour être installé sur l'aire d'arrivée :

- des téléskis fixes et débrayables avec lâcher au dernier pylône,
- des téléskis fixes et débrayables avec lâcher sous poulie (station de retour LSP),
- des téléskis à enrouleurs avec lâcher au dernier pylône.

1.3 Conformité de l'installation



En aucun cas les caractéristiques du dispositif de fin de piste ne doivent être modifiées sans l'avis du constructeur et des autorités de contrôle.

Les composants ont été choisis ou étudiés pour répondre à un cadre d'étude et un cahier des charges issus de l'analyse des contraintes d'exploitation, de sécurité et réglementaires ; les éventuels remplacements doivent être faits par des composants identiques.

1.4 Sécurité des interventions



Les opérations de contrôle, de réglage, d'entretien et de remplacement, doivent être exécutées :

- par du personnel qualifié,
- suivant les recommandations et consignes données par le constructeur, notamment par la voie de cette notice,
- en intégrant les dispositions assurant la sécurité du travail, ainsi que les procédures et les moyens propres à l'exploitation.

Avant toute intervention sur le dispositif de fin de piste, prendre les dispositions pour empêcher tout mouvement d'agrès dans la zone d'arrivée du télési.

2.1 Présentation (dessin A ou B)

■ Fonction

- Le dispositif de fin de piste est destiné à arrêter le téléski lorsqu'un skieur n'a pas lâché son agrès dans la zone d'arrivée prévue.

■ Description

- C'est un dispositif à câble (24), et pourvu de petits drapeaux (22) de signalisation.
- D'un côté, le câble est amarré à un embout (11), maintenu par une ventouse magnétique (8), pourvue d'un interrupteur (14) branché en série sur la ligne de sécurité.
- De l'autre côté, le câble est amarré à un poteau (17).

2.2 Fonctionnement (dessin A ou B)

- Lorsqu'un skieur n'a pas lâché son agrès, il vient pousser le câble. Cela entraîne la libération de l'embout et le basculement de l'interrupteur.
- Le réarmement est manuel et consiste à la remise en place simultanée de l'embout du câble et du levier de l'interrupteur.

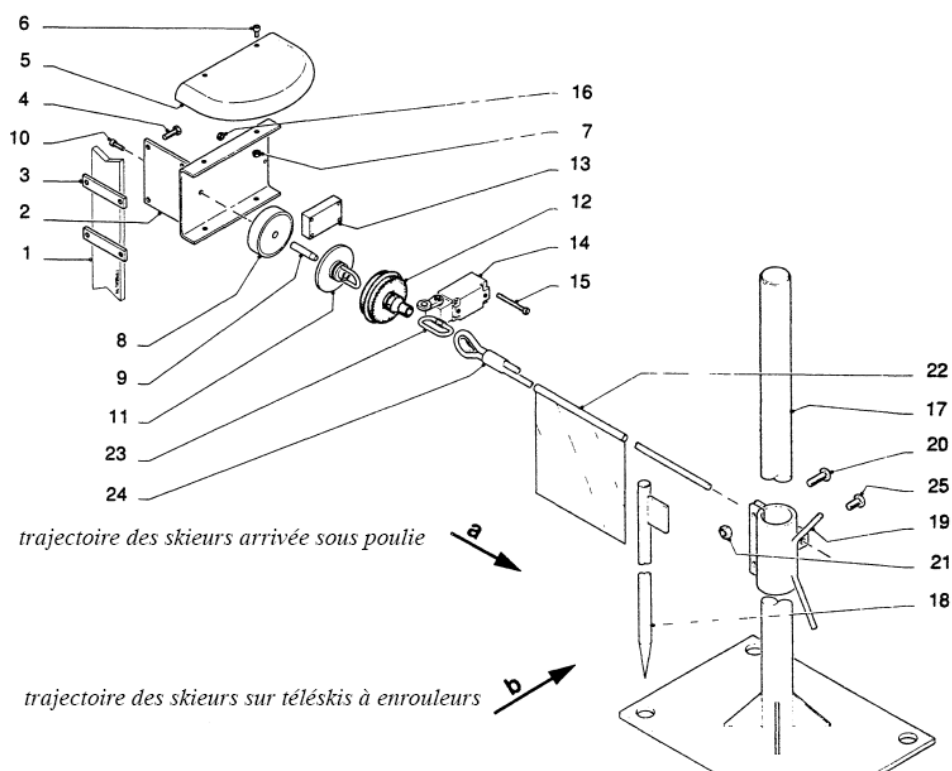
2.3 Implantation (dessin A ou B)

■ Sur téléski à arrivée sous poulie

- Il faut installer le dispositif de fin de piste conformément au plan d'aménagement d'arrivée propre à chaque type de téléski.
- La ventouse magnétique (8) est liée à un support (2), qui est fixé au bas de la charpente de la gare (1), du côté retour.
- L'autre extrémité du câble (24) est amarrée à un poteau (17), fixé au sol par crayons métalliques, de façon à ce que le câble soit tendu entre la gare et la zone de circulation située au-delà de la ou des poulies de retour.

■ Sur téléski à enrouleurs

- Il faut placer le dispositif de fin de piste perpendiculairement à la piste de montée.
- La distance entre le lâcher et le dispositif de fin de piste doit être déterminée de façon à respecter la condition suivante : à la suite d'un déclenchement par un skieur, le téléski doit s'arrêter avant que l'agrès n'aborde le contour de la poulie de retour.
- La ventouse magnétique (8) est liée à un support (2), qui est fixé à un poteau ancré au sol par crayons métalliques, du côté amont.
- L'autre extrémité du câble est amarrée à un autre poteau (17) fixé au sol par crayons métalliques, de façon à ce que le câble soit tendu en travers de la piste de montée des skieurs.



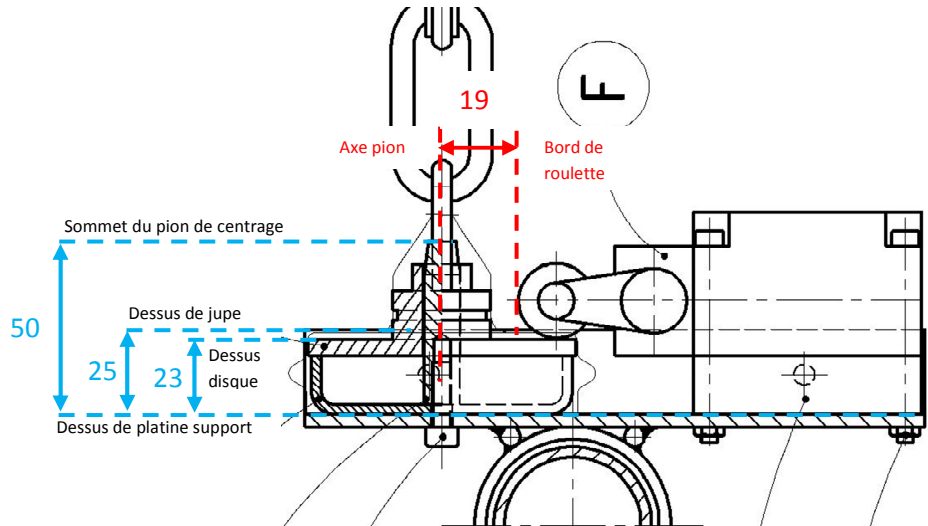
B = ensemble avec support (2) orienté pour montée à droite

1608

2.4 Contrôle et réglages pour installation du dispositif de fin de piste

■ Cotes théoriques

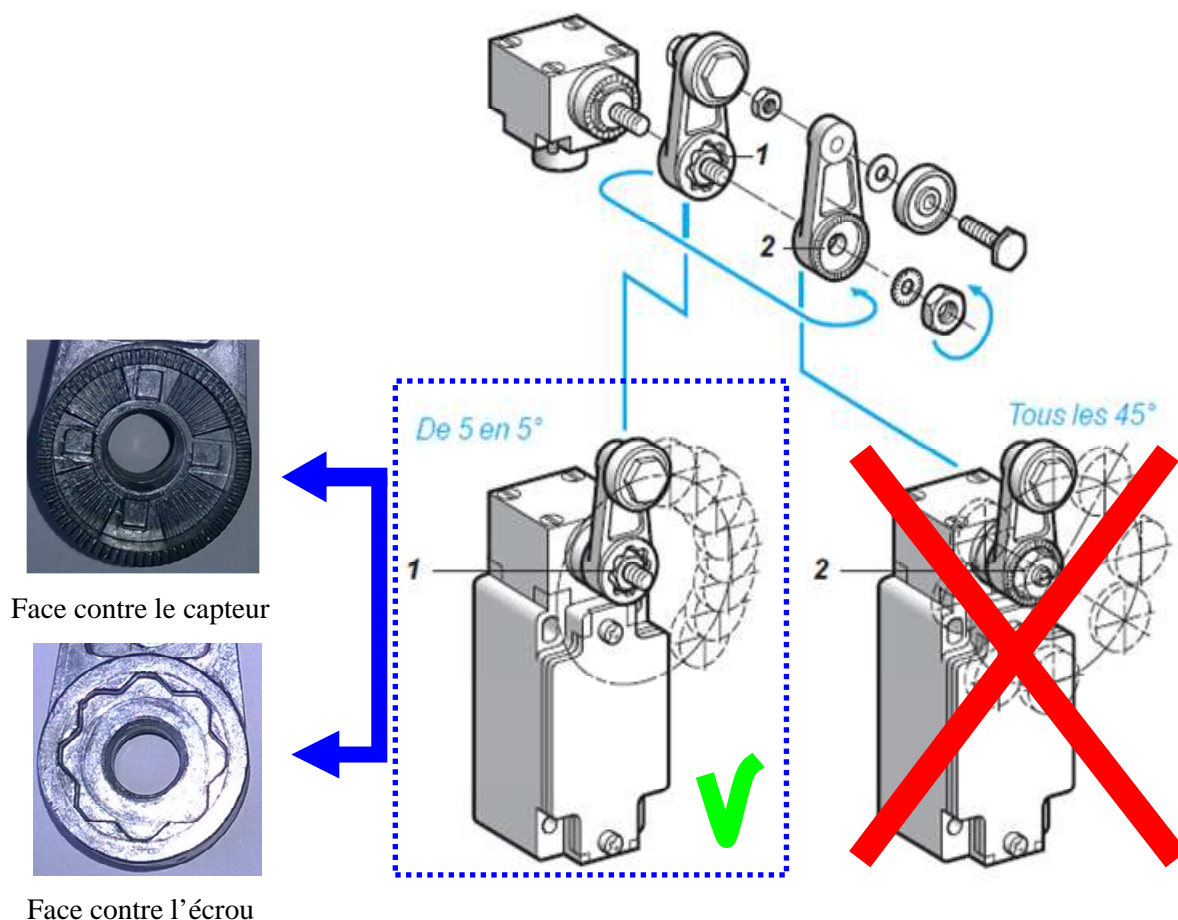
- La jupe doit impérativement être présente sur le montage.



■ Réglage du capteur

Type XCKJ

- Réglage sur 360° de 5 en 5° par retournement du levier.



Référence : ZCKY11



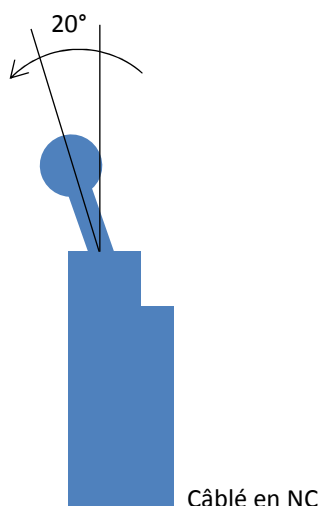
Référence : ZCKE096



Référence : ZCKJ5

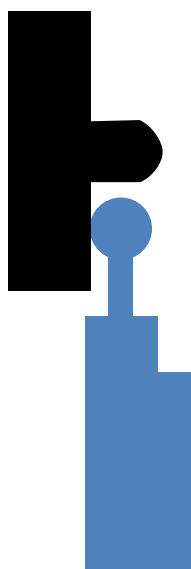


■ Installation

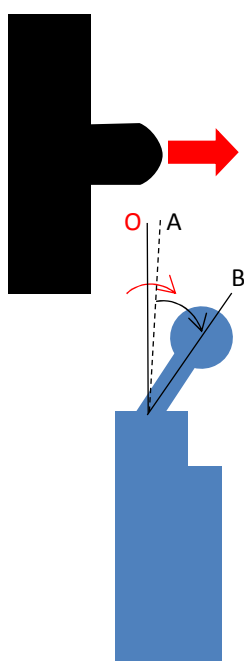


Réglage (capteur non monté sur son support)

- 1) Monter le bras pour un réglage par pas de 5°
- 2) Reculer le bras de 4 crans vers la gauche ; Possibilité de revenir d'un cran si le capteur déclenche lors de sa mise en place au contact de l'aimant.



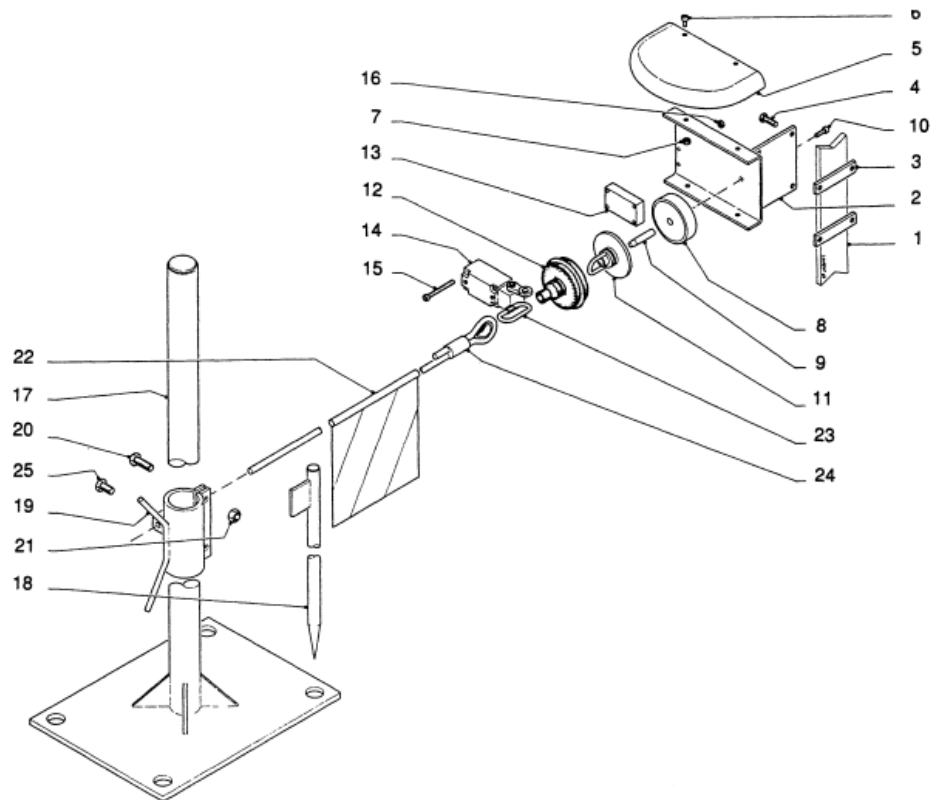
Mise en place



Mouvement

- Passage de O à A : Déclenchement du capteur (passage d'un contact fermé à un contact ouvert).
- Passage de A à B : Pour assurer le basculement irréversible, puis le bras continue seul sa course jusqu'à un angle de 90°.

3. Consignes d'utilisation



■ Ré-armement du dispositif fin de piste

- Nettoyer éventuellement les faces de contact de l'aimant (8) et du disque (11).
- Faire pénétrer le téton de centrage (9) dans l'orifice du disque (11), et faire plaquer ce dernier contre l'aimant (8), puis veiller à ce que le soufflet de protection (12) recouvre bien l'aimant.
- Ramener ensuite le galet de l'interrupteur (14) contre le disque (11) recouvert du soufflet, de façon à fermer le circuit de sécurité.
- Réarmer le groupe de sécurité pour que le téléski puisse fonctionner.

■ Tension du câble

- La tension à appliquer doit résulter d'un compromis entre l'obtention d'une flèche minimum du câble, et la réalisation d'une tenue suffisante du disque (11) contre l'aimant (8).
- Le câble (24) doit passer dans l'orifice du carré soudé sur l'amarrage (19), pour être ensuite enroulé croisé autour des ronds d'amarrage, puis la vis de sécurité (25) doit être serrée.
- **Le câble doit être rigidifié sur toute sa longueur par un gainage afin d'éviter son enroulement autour d'un membre d'un usager.**
- Les dix fanions de signalisation (22) sont à répartir régulièrement.



4. Exploitation

Suite à un déclenchement du dispositif de fin de piste



- Une personne de l'exploitation doit se rendre sur place pour :
 - s'assurer que l'utilisateur ayant provoqué le déclenchement est dégagé de son agrès et de la zone d'arrivée ;
 - réarmer le fin de piste, afin de rétablir le circuit de sécurité.
- En gare motrice, il faut ensuite réarmer le groupe de sécurité pour que le téléski puisse fonctionner.

5. Pièces de rechange

5.1 Pièces de rechange

Pour les pièces de rechange, se reporter à la notice 706.

6. Tableau d'entretien

Le tableau ci-après donne des périodicités calendaires et en heures de service, afin de tenir compte des différents cas d'exploitation : la première atteinte doit être appliquée.

Périodicité	Opérations	Chapitre
Début de journée avant ouverture au public	<ul style="list-style-type: none">Faire un essai de déclenchement du dispositif de fin de piste en tirant sur son câble, et vérifier que le groupe de sécurité provoque alors bien l'arrêt du téléski, puis réenclencher correctement le fin de piste ;Contrôler la tenue des crayons d'ancrage du ou des poteaux d'amarrage.	3
Hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none">Contrôler le réglage du dispositif et la tension de son câble.	3
Annuelle ou 1500 heures	<ul style="list-style-type: none">Contrôler l'état général du dispositif et notamment son capteur	2-3 et 3